

<http://www.snetap-fsu.fr/20-ans-du-Protocole-de-gestion-un-non-anniversaire.html>



20 ans du Protocole de gestion : un "non-anniversaire" !

- Les Dossiers - Formation adulte - apprentissage -



Date de mise en ligne : vendredi 23 mars 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

MARS 1998 - MARS 2018 - LES 20 ANS DU PROTOCOLE

Un anniversaire à ne pas fêter !

SEMAINE D'ACTIONS MILITANTES DANS LES CFAA /[CFPPA](#)

Le protocole de gestion des agents de CFAA/CFPPA de mars 1998 avait pour but d'harmoniser et d'améliorer les conditions de travail dans les centres. Or, 20 ans après dans de nombreux établissements, les conditions de travail se sont dégradées : augmentation du temps de travail, rémunération en berne, mal être, non respect des droits fondamentaux....

Le congrès national du SNETAP [FSU](#) en 2017 a décidé de faire de la semaine du 26 au 29 mars 2018 une semaine d'actions pour dénoncer la situation et revendiquer un texte national harmonisant nos conditions de travail dans les centres.

Au niveau local entre le 26 et le 28 mars 2018 :

Un « non-anniversaire » pourquoi ?

Les personnels sont invités par la section locale SNETAP-FSU à se réunir dans le cadre d'heures mensuelles d'information syndicale cumulées (HMI) et un repas militant pour dresser le diagnostic de leurs conditions de travail, diagnostic qui sera remis à la direction de l'établissement.

Au niveau régional au [SRFD](#) entre le 26 et le 28 mars 2018 :

Un « non-anniversaire » pour quoi faire ?

Des délégations des personnels de tous les [CFA](#) et CFPPA de la région se réunissent devant les locaux de la [DRAAF](#) sous la forme d'un rassemblement militant avec l'organisation d'une conférence de presse et la remise, lors d'une audience des diagnostics locaux.

Au niveau national le 29 mars 2018 :

Un « non anniversaire » pour un texte réglementaire national !

Lors d'un rassemblement militant à Paris avec assemblée générale, la pétition nationale « pour un texte réglementaire national » est remise au ministère de l'Agriculture.

LA PÉTITION « pour un texte réglementaire national » : signez ici : [je signe la pétition !](#)

Signez et faites signer massivement la pétition pour une remise au ministère le 29 mars 2018.

' Pour défendre le service public d'apprentissage et de formation continue,

' Pour l'amélioration des conditions de travail dans les centres,

Mobilisons nous massivement :

Dans les centres, en région et le 29 mars 2018 à Paris.